

# LA FORMATION

C'est pas  
en option !



## Compte rendu du GT du 26 novembre sur la formation continue :

### Attribution des stages à remplacement M2

En introduction, l'administration se réjouit de voir le nombre de candidats augmenter, ce qui permet de « remplir » tous les stages, et estime avoir établi une offre de formation qui correspond aux besoins (ensemble des cycles, thématiques variées, déconcentration des lieux de stages...).

Elle précise qu'elle a suivi les avis des IEN, et qu'elle a tenté de respecter « au mieux », les vœux des collègues classés en rang 1.

Pour chaque stage, l'administration prévoit quelques candidats en « liste supplémentaire » en cas de désistement.

L'administration estime avoir respecté son engagement de poursuivre la formation des jeunes enseignants (pourtant ce ne sont que 7 T1 (sur 52) qui se sont portés volontaires). De plus les modalités d'affectation des T1 (massivement sur postes de TR ou TRS) rend difficile leur remplacement.

Le remplacement par des étudiants M2 est la contrainte qui prévaut au calibrage de la formation continue (seulement 10 stages (soient 250 places) pour 6 500 enseignants exerçant en Isère), et à sa répartition entre les collègues. En effet, beaucoup de demandes de formation continue sont rejetées parce que « la classe laissée libre 2 semaines, n'est pas compatible avec un terrain de stage pour un étudiant M2 ».

La liste des terrains non-conformes s'allonge année après année ! Exit les Titulaires remplaçants, les titulaires de secteurs, les chargés de classes multi niveaux, les enseignants d'écoles isolées, les enseignants chargés de classes spécialisées, les enseignants exerçant à mi-temps, les personnels « ayant déjà bénéficié de beaucoup de stages », les projets d'équipe (il faut garder une équipe « de référence dans l'école, pour accueillir les étudiants M2 »)...

Cet état de fait est régulièrement dénoncé par les délégués du personnel : la formation initiale, la formation continue, et la formation spécialisée devraient relever d'une priorité de notre ministère !

Info PE Stagiaires :  
(présentée par Mme  
Bachelet)



Les PES auront 6 journées de retour en formation (filé, 1 jour par semaine) (sur les semaines 6, 7, 11, 12, 13 et 14).

L'objectif est de « découvrir tous les cycles », et de répondre à leur demande recueillie en novembre.

Il y aura donc : 12 h d'observation en classe, auprès de leur circonscription, sur des cycles où ils n'enseignent pas cette année.

A l'IUFM, ils auront des modules sur le handicap et l'enseignement spécialisé (33 % des demandes !), la différenciation pédagogique, et l'aide aux élèves en difficulté. Des sessions sont réservées à la lecture en cycle 2, et en cycle 3.

Les PES devraient être informés plus précisément des modalités concrètes de ces journées, courant décembre, afin de pouvoir postuler sur des options différentes ; ceci afin de répondre à leur besoin d'un parcours adapté à leur cursus antérieur et aussi d'alterner théorie et pratique professionnelle.

B. Bruyère